



## Dates à retenir

Compte tenu du nombre important des manifestations pendant la saison, vous trouverez dans la revue municipale *Port-Bail Passionné*, une page d'informations (un été à Port-Bail) sur les loisirs proposés.

Le site Internet [www.portbail.fr](http://www.portbail.fr) rubrique : agenda, vous donne également une information sans cesse remise à jour sur les activités proposées et sur les grands événements de l'été.

Et bien sûr, les personnels de l'Office de Tourisme sont à votre disposition pour des informations complémentaires 0233040307 .



**Météo ... météo marine**  
**Marées ... coefficients, horaires et hauteurs d'eau,**  
 Retrouvez toutes ces informations sur le site : [portbail.fr](http://portbail.fr) en page accueil

## PORT-BAIL PASSION

*Des Port-Baillais passionnés pour une ville passionnante*

### La pêche à pied ... un plaisir réglementé

La commission communication a choisi dans cette édition de la 17ème lettre de vous rappeler certaines règles pour que la pêche à pied, pratiquée par bon nombre de nos concitoyens reste un plaisir partagé entre amis et pour que ce plaisir soit également partagé par nos descendants.

La pêche à pied, c'est pour tous "une école de la nature". Avant de parler de nos droits à la pêche, il est utile de parler de nos devoirs envers la nature et donc envers les pêcheurs à

pied d'aujourd'hui et de demain.

Certains d'entre vous vont découvrir qu'il y a des règles à suivre, que le droit de «bassier» est une réalité mais qu'il y a aussi des devoirs, trop souvent oubliés ou méconnus. La Mer est beaucoup plus fragile qu'elle n'en a l'air : nous l'avons en responsabilité pour nous et pour les générations futures.

**- Respectez l'environnement :** Remettez les pierres retournées à leur position initiale... **une pierre non remise à sa place met 4 années à se repeupler.** ne laissez pas de déchets sur l'estran. respectez les autres usagers, qu'ils soient professionnels ou amateurs, respectez les installations professionnelles, ne prélevez que ce dont vous avez besoin pour la consommation Familiale.

**- Respectez la mer :** Elle a besoin de vous; elle vous offre ses richesses mais sans vous, elle ne saurait le faire très longtemps. Res-

pectez-la dans ses moindres éléments; la Mer, c'est bien sûr l'eau, mais ce sont aussi sa flore et sa faune que nous avons en charge de protéger. Enfin, chaque grande marée apporte de nouveaux adeptes, il vous appartient de les guider !

#### - Réglementation

Prenez connaissance de la réglementation en vigueur, tailles réglementaires, les engins de pêche autorisés, les périodes de fermeture de certaines espèces, les limitations journalières de capture, les zones de pêche (pêche de coquillages filtreurs : possible en zones A et B, interdite en zone C et D). Les amendes pour non-respect de la réglementation peuvent aller jusqu'à 22500€ (*En encart dans cette lettre un tableau des tailles, quantités autorisées, périodes et engins à utiliser*). Ces informations nous ont été communiquées par le Comité 50, association des pêcheurs plaisanciers du département et de la FNPPFS. Un dépliant est à votre disposition à la capitainerie.

Site : [www.fnppfs.fr](http://www.fnppfs.fr)

**La commission communication**

### Dans ce numéro

<i>Votre agenda</i>	1
<i>La pêche à pied</i>	1
<i>Le mot du Maire</i>	1-3
<i>Conseil Municipal</i>	2 & 3
<i>Permanences du CG</i>	2
<i>Fleurissement</i>	2
<i>Un défibrillateur</i>	2
<i>Budget du port</i>	3
<i>Tableau des tailles</i>	encart
<i>Le Réveil en fanfare</i>	4
<i>Taxi ... du nouveau</i>	4

### Le Mot du Maire

**C'est la crise !**

On entend cela partout. Certes, la conjoncture économique n'est pas favorable et les budgets des pays d'Europe dont la France, sont malmenés. Mais, dans nos communes, est-ce une raison pour ne pas se battre à la création

d'emplois, à offrir des aides et services à nos concitoyens dans la limite de nos possibilités budgétaires.

Au contraire, ce sont justement dans ces moments qu'il faut agir afin d'engendrer les conditions de la reprise.



La pêche à pied ... un plaisir à partager en famille, mais pour que ce plaisir perdure, il est nécessaire de suivre quelques règles de bon sens

## Fleurissement

Le jury du concours de maisons fleuries (façades, commerces, jardins ...) va passer cet été pour établir un classement des lauréats. Pour participer rien de plus simple. Passer en mairie ou téléphoner pour s'inscrire. (02 33 87 52 00)



Un superbe jardin « suspendu »



Nounouche le retraité à passé la main à Laurent qui lui sera retraité dans une bonne vingtaine d'années ... Nous reviendrons sur notre ancien et notre nouveau responsable des services techniques



### Un défibrillateur chez 8 à Huit

La Municipalité, grâce au concours généreux du Crédit Agricole Normand, a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatique accessible à tous en centre ville. Le magasin 8 à Huit a accepté de mettre en place cet appareil dans ses locaux, l'amplitude horaire de ce commerce permettant une possibilité de service très large.

## Conseil Municipal : VVF Villages et subventions

**Le conseil municipal s'est réuni mardi 1er juin 2010 avec deux points principaux à l'ordre du jour : la rénovation du VVF et l'attribution des subventions.**

### Rénovation du VVF : Présentation du projet par M. Revol, architecte.

La rénovation du VVF se décompose en 2 parties :  
Partie 1 : Rénovation complète intérieur et extérieur de 60 logements, rénovation complète extérieur et remise en état intérieur de 30 logements, création de 3 logements aux normes "handicap", et création de 7 logements de grande capacités pour les familles nombreuses.  
Partie 2 : Aménagement des extérieurs : réfection de l'entrée, des aires de stationnement pour accueillir 102 voitures et des cars, création d'un espace aqua-ludique avec couverture amovible.  
Cette rénovation est d'une

grande qualité et à l'issue des travaux, le VVF espère obtenir la norme "handicap et tourisme". Le coût des travaux, études et maîtrise d'œuvre est de 3 020 000 € et la durée des travaux est de 6 mois, du 04 novembre 2010 au 04 avril 2011.

### Réalisation d'emprunts

Pour financer ces travaux de rénovation et les investissements prévus au budget, 3 emprunts ont été réalisés auprès du Crédit Agricole après consultation des autres banques.

#### A la charge du VVF :

950 000 € sur 12 ans au taux de 2,93% et 450 000 € sur 20 ans au taux de 3,32%.

A la charge de la commune : 800 000 € sur 12 ans au taux de 2,93% (dont 520 000€ pour les travaux du VVF et 280 000 € pour les investissements)

### Attribution des subventions pour 2010

Les demandes d'associations dont le dossier était incomplet n'ont pas été étudiées. Il leur est demandé de remettre leurs documents avant la fin du mois de juin afin de pouvoir être examinés lors du prochain conseil municipal, faute de quoi, au-

cune subvention ne sera accordée.

Le montant global se décompose ainsi :

Les associations de la commune : 105 929 €

Les sociétés hors communes : 1 080 €

Les associations diverses : 14 906 €

Soit un total de subventions de 121 915 €

Il est rappelé que pour les subventions supérieures à 23 000 € une convention doit être passée entre la mairie et l'association.

### Renouvellement classement de l'Office du Tourisme en catégorie \*\* étoiles

Une convention est passée entre la mairie et l'office du tourisme pour le maintien de ce dernier en catégorie \*\* étoiles.

### Cession d'une parcelle

La parcelle A432 (ancien relai de télévision) sur le territoire de St Georges de la Rivière est cédée à cette commune pour la somme de 100 €.

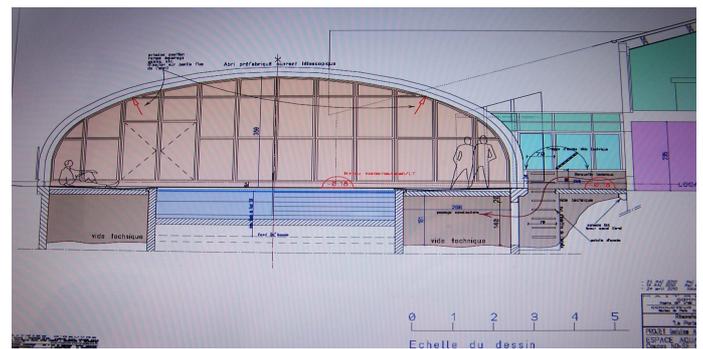
### Train touristique

Le Conseil Général souhaite acquérir l'emprise foncière propriété de RFF (ligne et rail) pour créer une voie

**Permanences de Dieudonné RENAUX votre Conseiller Général**

**Mairie de Port-Bail de 10h à 12heures le 29/5**

**Les rendez-vous sont à prendre en mairie (02.33.87.52.00)**



Vue en coupe de l'espace aqua-ludique

**Conseil ...suite**

verte le long de la ligne. Une convention devra être signée entre le Conseil Général et les communes concernées, pour l'entretien des ouvrages. Les communes pourront également passer une convention avec l'exploitant du train touristique (l'association ACTM) pour transférer les responsabilités et l'entretien (ouvrages et voie ferrée) nécessaires à son exploitation. Resterons à la charge des communes la signalisation de sécurité des passages sur les voies communales.

**Désignation d'un membre titulaire à la Communauté de Communes**

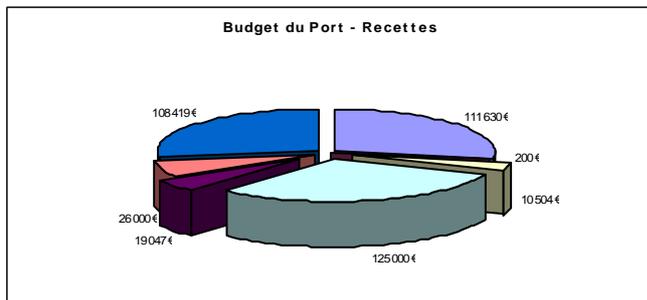
Madame Laurie GODEY, par manque de disponibilité, souhaite démissionner de son poste de Conseiller Communautaire. Les deux élus suppléants ne souhaitant pas devenir titulaires, monsieur le Maire demande au Conseil un volontaire pour cette fonction. Monsieur Francis D'HULST se propose et est élu à l'unanimité comme Conseiller Communautaire titulaire à la Communauté de Communes de la Côte des Isles.

**Désignation d'un membre suppléant au conseil portuaire**

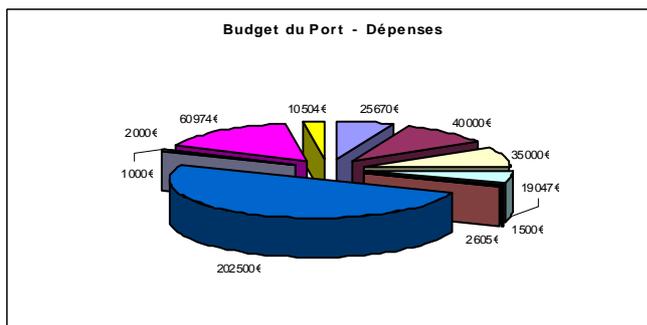
Monsieur Laurent

**BUDGET du PORT ... autonome et équilibré**

<b>RECETTES</b>	
Recettes plaisanciers	111 630 €
Recettes pêcheurs	200 €
Opérations entre sections	10 504 €
Emprunt	125 000 €
Amortissements	19 047 €
Subventions	26 000 €
Report excédent	108 419 €
<b>Total</b>	<b>400 800 €</b>



<b>DEPENSES</b>	
Frais, fournitures, cotisations	25 670 €
Désensablement	40 000 €
Salaires et charges	35 000 €
Amortissements	19 047 €
Taxes impayées plaisanciers	1 500 €
Dépenses imprévues	2 605 €
Remplacement ponton	202 500 €
Achat matériel industriel	2 000 €
Achat matériel informatique	1 000 €
Remboursements d'emprunts	60 974 €
Opérations entre sections	10 504 €
<b>Total</b>	<b>400 800 €</b>



Un budget du port, équilibré, qui va permettre le changement du ponton, vétuste et dangereux

PIMONT est désigné comme membre suppléant au conseil portuaire en remplacement de Monsieur Yves LEFEBVRE parti en retraite. **Informations de Monsieur le Maire** Monsieur le Maire fait part d'un courrier de Madame l'Inspectrice d'Académie concernant la suppression de la classe CLIS. Des actions seront envisagées si l'Inspectrice ne revient pas sur sa décision.

**Prochain conseil municipal le 29 juin à 20H30**

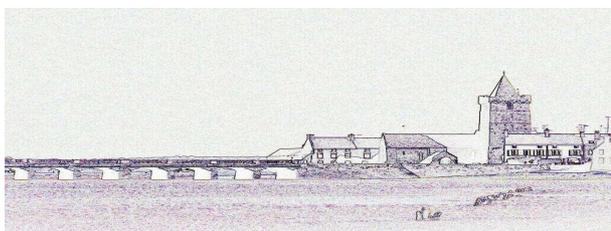
**Le mot du Maire suite ...**

Notre commune, très modestement, n'a pas l'intention de « réduire la voile ». Nous sommes vigilants dans nos investissements, dans nos dépenses de fonctionnement, dans l'aide apportée à nos associations en attendant des jours meilleurs. Chacun doit le comprendre et en être conscient. Aujourd'hui, toute notre action doit être dirigée vers la création d'emplois. Nous vous informons régulièrement de l'avancement de nos projets ou, au contraire, de leur immobilité et nous vous en indiquons les causes. Mais parallèlement à ces grands travaux,

notre commune investit considérablement dans l'assainissement collectif, seule manière de préserver notre environnement marin. De lourds travaux sont également engagés dans la réfection de la voirie. Il nous reste encore quelques « points noirs ou gris » mais nous travaillons à les résoudre. J'indiquais dans mon précédent édito, notre intention d'offrir à de jeunes couples de préférence, un terrain aménagé près du centre bourg, des écoles, du collège etc., sur lequel ils pourront y implanter leur maison, celle qu'ils auront choisie, à un prix attractif. Et bien, les choses avan-

cent et aujourd'hui, j'invite les couples qui sont intéressés, à prendre contact avec l'accueil de la mairie (02 33 87 52 00). Huit pavillons sont prévus, n'attendez pas, les premiers inscrits choisiront leur emplacement. Enfin, nous nous préparons à l'organisation et à l'animation de nos grandes fêtes de l'été. Un moment de détente et de convivialité que je vous invite à partager en famille, entre amis entourés de nombreux vacanciers qui seront encore cette année, fidèles à notre charmant village. Bonne détente et bonnes vacances à toutes et à tous.

**Guy Cholat**



## PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail

2 rue Lechevalier 50580

Tel: 02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : [contact@portbail.fr](mailto:contact@portbail.fr)

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, E. Fosse, O.Tourisme

### Le réveil de Port-Bail : c'est reparti « avec tambours et trompettes »

Effectivement depuis le début de l'année l'harmonie du « réveil de Port-Bail » ne se laisse pas de pause, cela à commencé le 1<sup>er</sup> janvier par le réveil en fanfare, puis un concert à Périers au mois de février. Le 17 avril un autre concert cette fois-ci dans l'église St Martin de Port-Bail, concert qui d'ailleurs n'a pas laissé insensible le public car l'église était bondée. Il faut dire que le programme était à la hauteur de l'attente. Après un frénétique rappel la musique jouait « la marche de Radetzky » cependant ce n'était pas fini, le public en voulait encore et l'harmonie de reprendre pour cette fois-ci conclure avec « les lacs du Connemara » morceau très fortement applaudi. Deux rappels et une église pleine à craquer, que du bonheur !

Le 1<sup>er</sup> mai encore un concert organisé par le « réveil » et cette fois-ci donné par la chorale des enfants de Drancy « chœur et mouvement », un ensemble d'enfants de 6 à 13 ans qui a répondu à l'appel du « réveil » avec un répertoire aussi frais que varié, pour clore ce concert l'harmonie du « réveil » a repris avec la chorale une partition forte en émotion et un message de paix et d'union, « l'hymne européen » ou l'ode à la joie de Beethoven ».

Mais ce n'est pas tout il y a aussi toutes les manifestations patriotiques et les diverses aubades du canton qu'il faut assurer.

Dernièrement la fête au village St Siméon était rythmée par le « réveil », puis récemment le festival de l'enfant du 30 mai était accompagné par les musiciens du « réveil » qui d'ailleurs avaient en grande partie

#### Info ... info ... Info ... info ...

Vous vous installez à Port-Bail, vous créez une entreprise, un commerce, un service ... Vous êtes Président d'association, vous organisez une animation ouverte à tous ... contactez nous : [contact@portbail.fr](mailto:contact@portbail.fr)

## Un taxi pour ...

L'entreprise Pillet, ambulanciers sur la région de Port-Bail depuis 32 ans, vient de faire l'acquisition de la SARL Taxis Côte Ouest créée par M Mme Léveillé. Les 2 sociétés bien qu'indépendantes l'une de l'autre, mettent en commun leurs moyens matériels et humains afin de servir au mieux chaque personne ayant besoin de se déplacer.

Qu'il s'agisse de transport médical, de loisir (gare, marché, restaurant...) ou du service Taxicom,

il y a toujours une réponse appropriée et ce 7/7j, sans limites géographiques. Les numéros de téléphone sont restés les mêmes, mais les 2 sociétés ont été regroupées dans les locaux de la rue de la Graye.

Ce sont donc 10 chauffeurs et 12 voitures qui sont à votre service et 1 secrétaire pour réguler le tout.

Pillet Ambulances : 0233100140

Taxi Côte Ouest : 0233930101

S.L.



Le Réveil en « habit de gala » pour le Festival des Culottes Courtes

pour l'occasion comme chaque année revêtu un déguisement de circonstance.

L'année n'est pas finie et il y a un planning encore bien chargé et des projets déjà en cours pour les années à venir, car l'organisation d'un groupe comme le « réveil » demande à tous ses membres, amis et bénévoles une participation accrue et une anticipation des diverses manifestations.

Le « réveil » partira au mois de juillet avec le jumelage « Port-Bail-Wienhausen » pour donner deux concerts en Allemagne, l'harmonie sera épaulée par quelques amis du non moins célèbre « Orchestre des Marais » qui se produira vraisemblablement le 17 octobre à Port-Bail pour un concert de prestige organisé à nouveau par le « Réveil ».

Au mois d'août une soirée irlandaise sous le signe de la bonne humeur sera proposée par le



« Réveil », soirée en famille et entre amis pour les petits et les grands.

En bref le « Réveil » prouve grâce au travail de tous ses membres, musiciens ou bénévoles qu'il est une association dynamique, pleine d'initiative qui fait partie du paysage culturel, social et associatif d'un Port-Bail que nous aimons avec passion.

Musicalement,

**Le réveil de Port-Bail**



Le 17 avril à St Martin ... un grand moment